

# Étude comparative de l'évolution de la vie économique et sociale au Nouveau-Québec esquimau et indien 1 — Le Nouveau-Québec esquimau (Exemple de Maricourt)

Michel Brochu

Volume 42, numéro 2, juillet-septembre 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003287ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003287ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brochu, M. (1966). Étude comparative de l'évolution de la vie économique et sociale au Nouveau-Québec esquimau et indien : 1 — Le Nouveau-Québec esquimau (Exemple de Maricourt). *L'Actualité économique*, 42(2), 284–323. <https://doi.org/10.7202/1003287ar>

# Étude comparative de l'évolution de la vie économique et sociale au Nouveau-Québec esquimau et indien

## 1 — Le Nouveau-Québec esquimau (Exemple de Maricourt)

### INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce travail, comme son titre l'indique, a pour but d'esquisser l'évolution de la vie économique et sociale, d'une part, au Nouveau-Québec esquimau (exemple du poste de Maricourt, sur le détroit d'Hudson) et, d'autre part, au Nouveau-Québec indien (postes cris de la baie James). Pour chacune des régions, les domaines suivants ont été étudiés comme étant les plus fondamentaux et les plus significatifs de la vie esquimaude et indienne du Nouveau-Québec : modifications apportées à la chasse ; vêtement ; modes de transport ; alimentation ; habitation ; notion et emploi du temps ; loisirs et divertissements ; noms esquimaux (ou cris) et noms blancs ; influence de l'école ; influence de la politique.

Dans la plupart des grands domaines de la vie économique et sociale des postes du Nouveau-Québec indien, de très nombreuses analogies ainsi que des différences marquées existent avec le Nouveau-Québec esquimau.

On peut dégager trois facteurs principaux auxquels sont imputables quelques-unes de ces différences fondamentales.

1) Tout d'abord, les Indiens, bien qu'ils soient d'origine asiatique comme les Esquimaux — la tache mongolique qu'ils portent à la naissance en témoigne — sont, au point de vue ethnique et linguistique, entièrement différents de ces derniers. Quoiqu'il s'agisse de deux peuples (de deux nations au sens moderne du mot), qui sont voisins depuis quelques millénaires peut-être, il est hautement significatif de noter qu'il semble n'y avoir eu aucune compénétration linguistique entre la langue crise et l'esquimau. C'est à ce point vrai, que l'esquimau n'a emprunté au cris que deux mots et encore ceux-ci ont-ils trait à deux espèces animales apportées par les Blancs en Amérique, soit : *cocouch* pour porc et *papaqoane* pour poule ; la langue crise, pour sa part, semble n'avoir fait aucun emprunt à la langue esquimaude.

2) Le milieu physique dans lequel vivent les Esquimaux et les Indiens est extrêmement différent : dans le premier cas, il s'agit de la toundra caractérisée, d'une part, par l'absence presque totale de végétation arborée ou même arbustive c'est-à-dire de plantes ligneuses et, d'autre part, par la présence de plantes minuscules qui poussent au ras de terre, quand ce n'est pas la roche nue qui affleure seule ; le milieu physique du Nouveau-Québec indien offre un contraste marqué avec le désert minéral de la toundra où la végétation est réduite à sa plus simple expression. Cependant, le sol et le substratum rocheux sont fondamentalement identiques dans presque toute l'étendue du Nouveau-Québec. La différence réside donc dans le fait qu'au Nouveau-Québec indien, le sol et le substratum rocheux sont recouverts de taïga, c'est-à-dire de forêt dégradée, en plaques et en bosquets, au sud du 55° de latitude nord et au sud du 53°, de forêt boréale plus fournie, plus continue et plus riche en essences que la taïga. La taïga, d'une part, et la forêt boréale, d'autre part, comprennent respectivement les espèces d'arbres et d'arbustes qui apparaissent au tableau I, avec, en regard, les espèces plus rares de la toundra.

Par voie de conséquence, et on le comprendra facilement, à ces deux grandes régions botaniques si contrastées, correspondra une faune bien individualisée : il y a d'abord la toundra qui est si pauvre en mammifères terrestres d'intérêt économique qu'elle ne compte pratiquement que l'isatis ou renard blanc en phase blanche ou bleue (*Alopex lagopus*) et le renard roux (*Vulpes fulva*) sous

Tableau I

Espèces d'arbres et d'arbustes prédominantes  
des régions botaniques du Nouveau-Québec

Nouveau-Québec esquimau	Nouveau-Québec indien
TOUNDRA	TAÏGA ET FORÊT BORÉALE
Arbres véritables : aucun par définition	Principaux arbres :
Arbustes :	— Conifères
— Saules : principales espèces <sup>1</sup>	Thuya de l'Est ( <i>Thuja occidentalis</i> )
<i>Salix anglorum</i>	
<i>Salix chamisso</i>	
<i>Salix cordifolia</i>	
<i>Salix calcicola</i>	
<i>Salix reticulata</i>	
<i>Salix uva-ursi</i>	
<i>Salix planifolia</i>	
<i>Salix vestita</i>	
— Bouleaux	
Bouleau glanduleux ( <i>Betula glandulosa</i> )	
Bouleau nain ( <i>Betula nana</i> )	
— Ledum	
Ledum des marais ( <i>Ledum palustre</i> )	
Ledum du Groenland ( <i>Ledum groenlandicum</i> )	
Autres plantes dominantes	
— Une vingtaine d'espèces de lichens	
— Une vingtaine d'espèces de mousses	
	Pin gris ( <i>Pinus banksiana</i> )
	Épinette blanche ( <i>Picea glauca</i> )
	Épinette noire ( <i>Picea mariana</i> )
	Sapin baumier ( <i>Abies balsamea</i> )
	Mélèze laricin ( <i>Larix laricina</i> )
	— Feuillus
	Bouleau à papier ( <i>Betula papyrifera</i> )
	Peuplier faux-tremble ( <i>Populus tremuloides</i> )
	Peuplier baumier ( <i>Populus balsamifera</i> )
	( <i>Salix planifolia</i> )
	Aulne ( <i>Alnus crispa</i> )
	Amelanchier ( <i>Amelanchies bartramiana</i> )
	Ledum du Groenland ou Thé du Labrador ( <i>Ledum groenlandicum</i> )

1. Il est à noter que, dans le langage courant, plusieurs espèces et sous-espèces de plantes n'ont pas d'équivalents français.



ses phases roux argenté et croisée ; par contre, la taïga et la forêt boréale, son prolongement méridional, regorgent littéralement d'animaux à fourrures parmi lesquels on rencontre trois rongeurs : le castor (*Castor canadensis*), le rat musqué (*Ondatra zibethica*) et l'écureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*) et plusieurs carnivores dont le renard roux ci-haut mentionné, la loutre (*Lutra canadensis*), le vison (*Mustela vison*), le lynx (*Lynx canadensis*), la martre d'Amérique (*Martes americana*), la belette ou l'hermine (*Mustela herminea*).

Le renard blanc, que l'on rencontre le plus loin au sud dans la région de la pointe Louis-XIV, est, à toutes fins pratiques, absent du Nouveau-Québec indien ; il en est de même pour l'ours blanc (*Thalarctos maritimus*) que l'on trouve autour des îles du nord de la baie James qui appartiennent, d'ailleurs, au domaine de la toundra.

Jouxtant la terre ferme et au large de celle-ci, se déploient les véritables mers intérieures que sont, d'une part, la baie James qui s'étend au large du Nouveau-Québec indien, et, d'autre part, la baie et le détroit d'Hudson, puis la baie d'Ungava qui baignent les côtes du Nouveau-Québec esquimau. Ces deux groupes d'étendues marines sont d'une richesse inégale en mammifères marins à fourrure. Les eaux du nord du Nouveau-Québec (baie et détroit d'Hudson, baie d'Ungava) renferment, en effet, au moins quatre espèces de phoques dont deux espèces, en particulier, sont assez abondantes : le phoque annelé (*Phoca hispida*) et le phoque barbu (*Erignathus barbatus*) ; les deux espèces rares sont le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) et le phoque commun (*Phoca hispida*) ; il faut ajouter le morse (*Odobenus rosmarus*) et le béluga (*Delphinapterus leucas*) dont l'abondance, pour ces deux derniers surtout, varie selon les saisons et les lieux.

Par une espèce de compensation biologique pour la richesse de la forêt, les eaux de la baie James sont relativement pauvres en mammifères marins, le phoque annelé est présent dans la partie nord, mais le phoque barbu, le morse et le béluga sont très rares ou même absents du sud de la baie James, à tout le moins à proximité du littoral. (Voir tableaux II et III).

3) À un milieu physique, aussi différent que les deux grandes régions succinctement étudiées du point de vue de la botanique et

**Tableau II**  
**Mammifères du Nouveau-Québec esquimau**  
 (région du détroit d'Hudson)

Animal	Fourrure cotée sur le marché	Chair comestible	Abondance	Animal	Fourrure cotée sur le marché	Chair comestible	Abondance
ORDRE DES INSECTIVORES				Famille des canidés			
Famille des soricidés				— Renard roux en phase croisée ou argentée ( <i>Vulpes fulva</i> )	oui	oui	relativement abondant (selon cycles)
— Musaraigne cendrée ( <i>Sorex cinereus</i> )	—	—	existence douteuse	— Isatis ou renard blanc en phase bleue ou blanche ( <i>Alopex lagopus</i> )	oui	oui	abondant
ORDRE DES CARNIVORES				— Loup ( <i>Canis lupus</i> )	—	oui	très rare
Famille des ursidés				Famille des félidés	oui	oui	extrêmement rare
— Ours noir ( <i>Ursus americanus</i> )	oui	oui	existence douteuse 2	— Lynx ( <i>Lynx canadensis</i> )			
— Ours blanc ( <i>Thalartos maritimus</i> )	oui	oui (sauf le foie)	assez abondant sur les îles côtières moins sur les côtes	ORDRE DES PINNIPÈDES			
Famille des mustélidés				Famille des phocidés			
— Vison ou Fouine ( <i>Mustela vison</i> )	oui	oui	très rare	— Phoque annelé ( <i>Phoca hispida</i> )	oui	oui	très abondant
— Glouton ou Carcajou ( <i>Canis luscus</i> )	oui	oui	existence très douteuse 2				
— Loutre ( <i>Lutra canadensis</i> )	oui	oui	très rare				

VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AU NOUVEAU-QUÉBEC

Animal	Fourrure cotée sur le marché	Chair comestible	Abondance	Animal	Fourrure cotée sur le marché	Chair comestible	Abondance
— Phoque du Groenland ( <i>Phoca groenlandica</i> )	oui	oui	très rare	— Rat domestique ( <i>Rattus norvegicus</i> )	—	—	existence douteuse
— Phoque commun ou veau marin ( <i>Phoca vitulina</i> )	oui	oui	très rare	— Souris de maison ( <i>Mus musculus</i> )	—	—	peu abondante <sup>2</sup>
— Phoque barbu ( <i>Erignathus barbatus</i> )	—	oui	relativement abondant	ORDRE DES LAGOMORPHES			
Famille des odobénidés				Famille des léporidés			
— Morse ou cheval marin ( <i>Odobenus rosmarus</i> )	—	oui	peu abondant (été)	— Lièvre arctique ( <i>Lepus arcticus</i> )	non (usage local)	oui	assez abondant
ORDRE DES RONGEURS				ORDRE DES CÉTACÉS			
Famille des cricétidés				Famille des delphinidés			
— Lemming brun ( <i>Lemmus trimucronatus</i> )	—	—	existence douteuse	Béluqa ou Baleine blanche ( <i>Delphinapterus leucas</i> )	—	oui	relativement abondant
— Souris des champs ou mulot ou campagnol ( <i>Microtus pennsylvanicus</i> )	—	—	existence douteuse	— Baleine franche ( <i>Grampus orca</i> )	—	oui	inconnue
— Campagnol boréal à dos roux ( <i>Clethrionomys gapperi</i> )	—	—	existence douteuse	— Épaulard ( <i>Orcinus orca</i> )	—	oui	rare

2. Malgré les indications du Field Guide to the Mammals par Bart et Grossenheider.

3. Présence aux endroits habités de façon permanente par l'homme.

Tableau III  
Mammifères du Nouveau-Québec indien  
(région de forêt boréale)

Animal	Fourrure cotée sur le marché	Chair comestible	Abondance	Animal	Fourrure cotée sur le marché	Chair comestible	Abondance
<b>ORDRE DES INSECTIVORES</b>							
Famille des talpidés							
— Condylure étoilé ( <i>Condylura cristata</i> )	—	—	inconnue	— Martre de Pennant ou pécan (Sud) ( <i>Martes pennanti</i> )	oui	oui	existence douteuse
Famille des soricidés							
— Musaraigne cendré ( <i>Sorex cinereus</i> )	—	—	inconnue	— Petite Belette (Sud) ( <i>Mustela vison</i> )	oui	oui	très peu abondant
— Musaraigne pigmée (Sud) ( <i>Microsorex hoyi</i> )	—	—	inconnue	— Grosse belette ou hermine ( <i>Mustela erminea</i> )	oui	oui	assez abondante
— Musaraigne des marais ( <i>Sorex palustris</i> ) (Sud)	—	—	inconnue	— Vison ou fouine ( <i>Mustela vison</i> )	oui	oui	abondant
<b>ORDRE DES CHIROPTÈRES :</b>							
Famille des vespertiliidés							
— Chauve-souris brune ( <i>Myotis lucifugus</i> )	—	—	assez abondante	— Loutre d'Amérique ( <i>Lutra canadensis</i> )	oui (mala inconnue dans la région) 4	oui	abondante
— Chauve-souris argentée (Sud)	—	—	inconnue	— Glouton ou carcajou ( <i>Gulo luscus</i> )	oui	oui	existence douteuse
— ( <i>Lasiorycteris noctivagans</i> )	—	—	inconnue	— Mouffette ou bête puante ( <i>Mephitis mephitis</i> ) (Sud)	oui	oui	peu abondante
— Chauve-souris centrée (Sud) ( <i>Lasiurus cinereus</i> )	—	—	inconnue	Famille des canidés			
<b>ORDRE DES CARNIVORES</b>							
Famille des ursidés							
— Ours noir ( <i>Ursus americanus</i> )	oui	oui	abondant	— Renard roux ( <i>Vulpes fulva</i> )	oui	oui	relativement abondant
— Ours blanc — nord de la région : îles côtières de la baie James ( <i>Thalarcos maritimus</i> )	oui	oui (sauf le foie)	assez abondant sur les îles côtières	— Variété croisée, argentée, rousse, Isatis ou renard blanc — phase bécue ou ( <i>Alopec lagopus</i> )	oui	oui	peu abondant
Famille des mustélidés							
— Martre d'Amérique ( <i>Martes americana</i> )	oui	oui	peu abondante	— Loup ( <i>Canis lupus</i> )	—	oui	très rare 5
				— Chien ( <i>Canis familiaris</i> )	—	oui	rare
				Famille des félidés			
				— Lynx ou loup-cervier ( <i>Lynx canadensis</i> )	oui	oui	abondant

4. Malgré les indications du Field Guide to the Mammals par Bart et Grossenheider.

5. Région de la pointe Louis-XIV seulement.

VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AU NOUVEAU-QUÉBEC

Animal	Fourrure côtée sur le marché	Chair comestible	Abondance	Animal	Fourrure côtée sur le marché	Chair comestible	Abondance
ORDRE DES FINNIPÈDES							
Famille des phocidés							
-- Phoque annelé ( <i>Phoca hispida</i> )	oui	oui	peu abondant	Campagnol à dos roux ( <i>Clethrionomus gapperi</i> )	—	—	inconnue
-- Phoque barbu ( <i>Erigonathus barbatus</i> )	—	oui	rare	Ondatra ou rat musqué ( <i>Ondatra sibirica</i> )	oui	oui	abondant
Famille des odobénidés				Rat domestique <sup>e</sup> ( <i>Rattus norvegicus</i> )	—	—	relativement abondant
-- Morse ( <i>Odobenus rosmarus</i> )	—	oui	rare	Souris de maison <sup>e</sup> ( <i>Mus musculus</i> )	—	—	relativement abondant
ORDRE DES RONGEURS				Famille des zapodidés			
Famille des scituriidés				-- Gerboise ou souris sauteuse ( <i>Zapus hudsonius</i> )	—	—	existence douteuse
Marmotte du Canada ou siffleur ( <i>Marmota monax</i> )	—	oui	inconnue	Souris sauteuse des bois ( <i>Neotomasus insignis</i> )	—	—	existence douteuse
-- Tamias rayé ou suisse barré ( <i>Tamias striatus</i> )	—	oui	inconnue	Famille des ératrizonidés			
-- Écureuil roux ( <i>Tamiasciurus hudsonicus</i> )	oui	oui	abondant	-- Porc-épic ( <i>Erethizon dorsatum</i> )	—	oui	relativement abondant
-- Assapan ou écureuil volant ( <i>Glaucomyz sabrinus</i> )	—	oui	inconnue	ORDRE DES LAGOMORPHES			
Famille des castoridés				Famille des léporidés			
-- Castor ( <i>Castor canadensis</i> )	oui	oui	abondant	-- Lièvre d'Amérique ( <i>Lepus americanus</i> )	oui	oui	relativement abondant
Famille des critétidés				-- Lièvre arctique ( <i>Lepus arcticus</i> )	oui	oui	région de la pointe Louis-XIV
-- Souris à pattes blanches ( <i>Peromyscus maniculatus</i> )	—	—	inconnue	ORDRE DES ARTIODACTYLES			
Famille des microtinés				Famille des cervidés			
-- Phenacomys d'Ungava ( <i>Phenacomys ungavensis</i> )	—	—	inconnue	-- Élan d'Amérique ou orignal ( <i>Alces americana</i> )	(usage local)	oui	très peu abondant
-- Lemming des marais ( <i>Synaptomys borealis</i> )	—	—	inconnue	-- Renne d'Amérique ou caribou des bois ( <i>Rangifer caribou</i> )	(usage local)	oui	rare
-- Lemming commun ( <i>Lemmus trimucronatus</i> )	—	—	inconnue	-- Caribou des terres stériles ( <i>Rangifer arcticus</i> )	non	oui	existence douteuse
-- Campagnol des champs ou mulot ( <i>Microtus pennsylvanicus</i> )	—	—	inconnue	ORDRE DES CÉTACÉS			
				Famille des delphinidés			
				-- Béluga ou baleine blanche ou marsouin blanc ( <i>Delphinapterus leucas</i> )	—	oui	rare

6. Présence aux endroits habités de façon permanente par l'homme.

de la faune, ne peut que correspondre un mode de vie assez différencié entre l'Indien de la baie James et l'Esquimau du nord du Nouveau-Québec.

En effet, en raison notamment de la faune abondante de la taïga (zone hémiarctique) et surtout de la forêt boréale, les Indiens se sont tournés vers elle pour en tirer leur subsistance et pour y vivre une grande partie de l'année et ce, encore durant cette seconde moitié du XX<sup>ième</sup> siècle. Au contraire, les Esquimaux du Nouveau-Québec sont essentiellement tournés vers la mer et ce n'est que récemment, dans le premiers tiers du XX<sup>ième</sup> siècle, qu'ils ont été amenés par les commerçants blancs à pénétrer régulièrement à l'intérieur des terres pour y chasser le renard blanc et roux. Ils y vont, ils y allaient aussi, à l'occasion dans le passé, pour chasser le caribou des terres stériles. Il n'en demeure pas moins qu'au Nouveau-Québec, ils tirent essentiellement leur subsistance de la mer et que leurs principaux déplacements sont effectués le long des côtes et des littoraux, sur la glace ou sur l'eau libre, qui constituent les marchés maritimes du Nouveau-Québec.

4) Enfin, il existe une différence fondamentale entre les postes esquimaux du nord du Nouveau-Québec et les postes indiens de la baie James. Si les premiers contacts avec les Blancs ont été établis à peu près à la même époque, au XVII<sup>ième</sup> siècle, pour les deux régions, l'établissement permanent des Blancs ne s'est fait ni à la même époque, ni au même rythme dans les deux grandes régions précitées. En effet, quatre des cinq premiers établissements blancs de la baie James datent de la fin du XVII<sup>ième</sup> siècle et le dernier du début du XIX<sup>ième</sup> siècle, alors que les premières installations permanentes des Blancs, au Nouveau-Québec esquimau, datent, pour la plupart, du premier tiers du XX<sup>ième</sup> siècle. Il y a, cependant, quelques exceptions : le poste du lac Guillaume-Delisle, ouvert en 1750, et maintenant abandonné après plusieurs intervalles d'occupation et d'abandon ; le Poste-de-la-Baleine a été « fondé » en 1813, Fort-Chimo en 1830, et Port-Nouveau-Québec entre 1856 et 1859, mais il est à noter qu'au moment de sa « fondation », Fort-Chimo comptait une population indienne assez importante, même si maintenant ce poste ne compte plus que des Esquimaux, les Indiens ayant émigré, vers 1948, dans la région de Schefferville. Le Poste-de-la-Baleine, de son côté, compte une importante minorité d'Indiens.

Il n'y a donc, au total, que Port-Nouveau-Québec, Fort-Chimo et le Poste-de-la-Baleine, parmi les postes proprement esquimaux, ou à majorité esquimaude, où les Blancs se soient installés au XIX<sup>ième</sup> siècle (tableau IV). Il va de soi que l'expression « fondé » ou année de fondation, qui désigne ici la date d'installation d'un noyau de population blanche, qui pouvait n'être que d'une personne, ne fait pas justice à la vérité, dès lors que dans tous les cas, et pour autant que nous sachions, des noyaux de populations in-

**Tableau IV**

**Date des premières installations blanches permanentes  
dans les postes du Nouveau-Québec**

Poste	Organisation	Année d'installation
Fort-Rupert	Cie de la Baie d'Hudson	1668
Havre-Sainte-Anne	Cie de la Baie d'Hudson	1723-24
Vieux-Comptoir (déménagé à Nouveau-Comptoir, en 1959)	Mission catholique	1937
Fort-Sainte-Foy	Cie de la Baie d'Hudson	1803
Poste-de-la-Baleine	Cie de la Baie d'Hudson	1813
Tukarac (îles Belcher)	Cie de la Baie d'Hudson	1930
Inoucdjouac	Cie de la Baie d'Hudson	1918-19
Povungnituc	Cie Revillon Frères	1921
Ivujuvik	Mission catholique	1936
Saglouc	Harry Ford	vers 1925
Maricourt	Cie Revillon Frères	1910
Koartac		
site de la baie Diana	Cie Revillon Frères	1931-32
site de Koartac	Mission catholique	1947
Bellin	Cie de la Baie d'Hudson	1927
Fort-Chimo	Cie de la Baie d'Hudson	1830
Port-Nouveau-Québec	Cie de la Baie d'Hudson	1856-59
Killiniq	Cie de la Baie d'Hudson	1916

dienne ou esquimaude plus ou moins fixées et plus ou moins stables et permanentes préexistaient à ces endroits, dont la date de fondation est évidemment indéterminable dans la plupart des cas. Il est même probable que, pour certains noyaux, elle remonte à plusieurs millénaires, notamment en ce qui concerne les postes esquimaux (des mesures au carbone 14 l'attestent).

Mais une chose est certaine, toutefois : c'est que l'installation des Blancs dans ces postes, a été motivée de toute évidence par l'existence préalable de noyaux indiens ou esquimaux. Il faut aussi souligner que le départ des Indiens ou des Esquimaux entraîne ou peut entraîner, à brève échéance, la fermeture des comptoirs commerciaux et des missions, comme ce fut le cas au lac Guillaume-Delisle vers 1953 ; inversement, le déménagement ou la fermeture d'un comptoir peut entraîner le déplacement des Indiens ou des Esquimaux.

Mais, en réalité, et consécutivement à l'installation des comptoirs commerciaux au Nouveau-Québec, il s'est établi une véritable symbiose dans les postes indiens et esquimaux, entre les comptoirs et les populations locales. À cet égard, il est cependant essentiel de retenir qu'il y a un écart de deux siècles et demi en moyenne entre les premières installations de Blancs au Nouveau-Québec indien et au Nouveau-Québec esquimau. Il est évident que cet écart a entraîné des différences dans l'évolution de la vie économique et sociale des postes indiens et esquimaux.

On conçoit, cependant, que ces différences soient plus d'ordre économique que social ou traditionnel parce que les Blancs, qui se sont installés au Nouveau-Québec indien, ont été d'abord des commerçants.

On constatera aussi, par comparaison, qu'à tout prendre, les différences sont moins importantes que ne le laisseraient supposer les deux siècles et demi de décalage entre l'installation des Blancs au Nouveau-Québec indien et au Nouveau-Québec esquimau : c'est que, très probablement, la rapidité et la facilité des communications et des télécommunications, la diffusion des techniques nouvelles, la pénétration des idées et des connaissances par la religion et par l'école tendent à niveler très rapidement les différences entre les deux régions précitées.



## NOUVEAU-QUÉBEC ESQUIMAU

L'Esquimau du Nouveau-Québec, dont nous allons étudier l'exemple particulier de Maricourt, ne vit plus en économie fermée, comme ce fut le cas, il y a plusieurs décennies déjà. Les Blancs ont introduit, en pays esquimau, des armes nouvelles, des vêtements et des tissus nouveaux, des aliments nouveaux, un mode d'habitation nouveau qu'ont adopté l'ensemble des Esquimaux et dont ils ne sauraient plus se départir. Ils sont donc devenus tributaires de l'homme blanc qui s'incarne sur place, dans l'omniprésente Compagnie de la Baie d'Hudson de même que partiellement, maintenant, dans les coopératives et dans les fonctionnaires de plus en plus nombreux, dont ils dépendent désormais pour l'éclairage, le chauffage, l'habitation, plusieurs aliments, les armes, la santé et même pour certains modes de transport, puisque le kayak a disparu presque partout et que l'on voit poindre la menace nouvelle du traîneau mécanique envers le traîneau à chiens.

Dans la perspective d'une élaboration judicieuse et intelligente de plan d'ensemble touchant, en particulier, aux domaines économique et social de la vie esquimaude, il est opportun, nécessaire même, de connaître dans quelle mesure le mode de vie des Esquimaux a été influencé par celui des Blancs, et plus précisément, quel a été l'apport de ceux-ci dans les techniques de la chasse et de la pêche, dans le vêtement, l'alimentation, l'habitation et les habitudes de vie en général. Ces points seront étudiés à partir d'exemples observés, à Maricourt, Nouveau-Québec, durant l'hiver, le printemps et l'été 1963, et la seconde moitié du printemps et tout l'été 1965.

*Modifications apportées à la chasse.* — L'apport des Blancs aux techniques de chasse, c'est-à-dire plus précisément, aux instruments servant à la chasse, a été important.

Le fusil et les balles de fort ou de faible calibre, selon les types de chasse, ont presque complètement remplacé le harpon pour la chasse au phoque, au morse et au béluga ; l'arc et les flèches ont complètement disparu, les seuls vestiges de ces armes résidant dans les arcs et les flèches miniatures que se fabriquent les enfants pour chasser les oiseaux, en été.

Les fusils les plus employés sont les calibres 22 et 222 pour la chasse au phoque et la chasse à la perdrix ; on utilise aussi des fusils à calibre plus fort, comme le 303, pour la chasse.

Les pièges en pierre, pour renard, ont été remplacés depuis assez longtemps, semble-t-il, par les pièges en acier, vendus par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Dans le domaine des techniques de chasse proprement dites, l'usage du fusil ou de la carabine qui sont, par définition, des armes à longue portée par rapport au harpon, a modifié de façon notable la technique de la chasse au phoque. Auparavant, en effet, la chasse au phoque se faisait soit à l'aglou, c'est-à-dire au trou de respiration du phoque, soit en kayak, au printemps ou en été.

En raison du temps infini qu'elle exigeait, la chasse à l'aglou ou harpon a été complètement abandonnée dans la région de Maricourt, en particulier, et, semble-t-il, aussi dans les autres postes du Nouveau-Québec. La chasse au harpon, en kayak, a aussi été délaissée : en hiver, la pratique courante est maintenant de se rendre en traîneau à la limite de la banquise (glace soudée à la terre ferme) et de l'eau libre pour y chasser le phoque ; les phoques sont donc tirés et abattus à partir de la glace soudée au rivage, et le kayak, de type traditionnel ou en contreplaqué, apporté sur le traîneau, sert seulement à retirer de l'eau les phoques abattus et à les apporter jusqu'au traîneau, qui se trouve au rebord de la glace. Au printemps, quand la mer est calme, quelques Esquimaux partent chasser, en kayak, avec leur fusil.

*Vêtement.* — Dans ce domaine aussi, l'apport des Blancs est très important.

On peut dire que tous les vêtements d'intérieur, chemises, sous-vêtements, lainages, robes et jupes de femmes, pantalons pour hommes, bas, chaussons, sont, soit pour la plupart, achetés tout faits, soit confectionnés sur place par les Esquimaudes, mais leur caractéristique commune est qu'ils sont de style blanc et en tissus fabriqués hors du pays esquimau.

Pour ce qui est des vêtements d'extérieur, il faut distinguer les vêtements de fabrication blanche, les vêtements taillés ou cousus par les Esquimaux, mais fabriqués avec des tissus industriels et les vêtements proprement esquimaux quant à la confection et au matériel (peaux de phoque commun ou peau de phoque barbu).

Parmi les vêtements d'extérieur de fabrication blanche, il faut compter, sauf les bonnets de laine tricotés et le capuchon de l'atigi ou parka esquimau, la plupart des couvre-chefs, les casquettes, les châles, les foulards de tête très populaires chez les femmes et les bonnets d'enfants sauf les bonnets de bébé ; il y a aussi les bottes de caoutchouc dont au moins la moitié de la population se chausse, maintenant, hiver comme été. Il est, cependant, à noter qu'en grande majorité, les chasseurs esquimaux ne portent que des bottes en peau de phoque, lorsqu'ils vont à la chasse au phoque ou à la chasse au renard, en hiver ; en été et au printemps, cependant, la botte de caoutchouc est plus populaire que la botte en peau de phoque. À l'été 1965, trois femmes seulement ont porté des bottes en peau de phoque régulièrement, quelques chasseurs et quelques enfants en de rares occasions.

Les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson vendent aussi des parkas pas très chauds, avec capuchon sans fourrure ou avec une fourrure de mauvaise qualité, de même que des blousons de cuir et de tissu, et, déjà, près de la moitié des Esquimaux ou des Esquimaudes y compris les adolescents et les enfants portent ce genre de vêtement durant les saisons les moins froides. Dans les postes où il y a des missions, comme à Maricourt, il faut ajouter des vêtements disparates : paletots, bottes, pantalons, robes qui proviennent des charités faites aux pères Oblats.

Sauf quelques rares paires provenant des dons de charité ou rapportées par des Esquimaux de retour d'un hôpital du Sud, les chaussures étaient pratiquement inconnues à Maricourt jusqu'en 1960 environ. Cependant, la Compagnie de la Baie d'Hudson a commencé à mettre en vente, en 1962, des chaussures de marque tchécoslovaque, de type sport à semelle de caoutchouc très épaisse ; ces chaussures sont devenues assez rapidement populaires. Les chaussures qui commencent à faire leur apparition à Maricourt, ne sont cependant portées qu'en été, mais c'est, en fait, la botte (esquimaude ou de caoutchouc) qui tient lieu de chaussure à Maricourt et dans le milieu esquimau, en général.

Dans le groupe des vêtements d'extérieur confectionnés par les Esquimaux dans du tissu fabriqué à l'extérieur, il faut compter les atigis d'hommes, de femmes et d'enfants (parka esquimau avec capuchon bordé de fourrure), les grands chaussons aux genoux (*aler-*

tit) et les petits chaussons que l'on met par-dessus les grands (*pine-rakit*), les gants intérieurs de mouffles en molleton ou duffle et les gants extérieurs en toile, de même que les tiges de bottes en toile et que l'on coud à la semelle en peau de phoque barbu. Ajoutons le dessus de toile ou de coton qui recouvre tout *atigi* (*silapak*).

Pour ce qui est des vêtements d'extérieur purement esquimaux, il n'en reste que quelques-uns dans cette catégorie : les bottes d'hiver et d'été en peau de phoque (peau épilée pour les bottes d'été, avec fourrure pour les bottes d'hiver) ; les semelles sont en peau épaisse de phoque barbu. Il y a également les mouffles extérieures en peau de phoque (peau épilée pour la chasse au phoque sur la glace ou durant les saisons humides, avec fourrure au dos de la main pour les voyages en traîneau aux époques les plus froides). Au sujet des bottes d'hiver, celles-ci ont une bande verticale sombre pour les hommes et des motifs géométriques disposés en une ou deux bandes horizontales pour les femmes.

Il est à noter que les Esquimaux de Maricourt, bien qu'ils tuent, chaque année, pour des milliers de dollars de peaux de phoque, ne portent plus de parka et de pantalons en peau de phoque, comme ils le faisaient il y a quelques décennies, avant la deuxième Grande Guerre notamment.

Sauf quelques paires de mouffles en peau de caribou qui proviennent de Fort-Chimo, les pièces de vêtements en peau de caribou sont inconnues à Maricourt, pour la raison très simple que cet animal est absent de cette région depuis plusieurs décennies. Un authentique vêtement de femme en peau de caribou des terres stériles à la fourrure tout élimée et ne servant plus depuis longtemps a, cependant, été découvert à Maricourt, durant l'été 1965. Cette pièce est propriété du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Au total, à part les bottes et les mouffles en peau de phoques, tous les autres vêtements, qu'ils soient confectionnés ou non par les Esquimaux, sont maintenant en tissus fabriqués dans les grandes villes, et toujours vendus par les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou par quelques coopératives, comme à Ivujivik et à Povungnituc.

Fort heureusement, les vêtements confectionnés par les Esquimaux sont toujours de conception et de coupe esquimaude : *atigi* de femme à tablier, à queue et à poche dorsale, celle-ci pour recevoir

les nourrissons ; *atigis* ou parka sans bouton, ni fermeture-éclair pour les hommes, petits et longs chaussons. Les fermetures-éclair commencent cependant à être employées et quelques femmes, parmi les plus jeunes surtout, ont déjà des *atigis* s'ouvrant par le devant.

Il semble bien que l'évolution du vêtement dans un poste comme Maricourt soit assez rapide pour y déceler des changements nouveaux presque chaque année ; le nombre, la variété et la qualité des vêtements confectionnés augmente, en effet, de plus en plus et ce mouvement paraît irréversible. Évidemment, cette évolution n'est pas la même dans tous les postes esquimaux. Dans des postes comme Fort-Chimo, Saglouc et le Poste-de-la-Baleine, où les Blancs sont nombreux et où les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson sont mieux garnis, les vêtements blancs de tous types, vêtements confectionnés et chaussures, notamment, sont beaucoup plus répandus qu'à Maricourt.

Pour des raisons strictement pratiques, il est à souhaiter que les Esquimaux conservent leurs vêtements de coupe traditionnelle (*atigis* plus spécialement), car il n'y a pas un vêtement de fabrication industrielle mieux adapté aux régions arctiques et subarctiques. Pour des raisons d'économie familiale aussi, il est à souhaiter que les Esquimaux continuent de fabriquer leurs bottes et leurs mouffles ainsi qu'une bonne partie de leurs vêtements d'extérieur surtout plutôt que de les acheter tout faits.

*Modes de transport.* — Comme on le sait bien, les Esquimaux ne possèdent, en propre, que deux modes de transport traditionnels encore utilisés à Maricourt : le traîneau à chiens et le kayak<sup>7</sup>. Les paragraphes qui suivent vont montrer dans quelle mesure l'influence des Blancs s'est fait sentir dans ce domaine.

Avant les contacts réguliers avec les Blancs, soit avant le XX<sup>ième</sup> siècle, les traîneaux esquimaux étaient construits au moyen d'os de baleine ou de bois de dérive, mais cette époque est révolue depuis plusieurs décennies au Nouveau-Québec. Les traîneaux sont maintenant construits en bois, les patins étant constitués de deux madriers résistants, achetés à la Compagnie de la Baie d'Hudson et façonnés à la main ; le plancher du traîneau est fait de planchettes de bois provenant, en général, du démontage de caisses d'emballage ;

7. Nous passerons ici sous silence l'*oumiak*, le grand bateau esquimau oblong en peaux de phoque qui n'est plus utilisé au Nouveau-Québec, depuis plusieurs décennies.

ces planchettes sont attachées aux patins au moyen de liens en peau de phoque barbu et de corde. Les traits au moyen desquels les chiens tirent le traîneau sont également en peau de phoque barbu.

Des missionnaires de l'ouest de la baie d'Hudson ont essayé d'utiliser des lanières en corde ce qui s'est révélé un insuccès total. En effet, les traits de cuir sont les seuls à pouvoir assurer souplesse et robustesse au traîneau ; ils sont pratiquement inusables, malgré les frottements sur les roches et les blocs de glace, ils ne gèlent pas et gardent leur élasticité même par les plus grands froids ; ils sont, en outre, plus faciles à démêler que les traits de corde.

Comme le bois n'a pas la même résistance à l'usure que le cuir des traits, il faut placer deux lisses d'acier ou de fer sous les patins et, pour faciliter le glissement du traîneau, ces lisses sont enrobées d'une couche d'argile ou de limon qui adhère au patin par le gel et que l'on glace avec une mince couche d'eau, à deux ou trois reprises, chaque jour, au cours d'un voyage.

En résumé, même si le matériau principal du traîneau à chiens est devenu le bois, la technique de la fabrication est demeurée la même, ainsi que l'emploi des liens et des traits de cuir ; il est aussi remarquable que, sauf pour la fixation des lisses aux patins, aucun clou ni aucune vis, n'est employé dans la fabrication du traîneau esquimau. Il est à signaler que les harnais à chiens, qui étaient tous en peau de phoque, il y a quelques décennies, sont maintenant, en majorité, en toile dite de tente.

Il ne semble pas que le traîneau esquimau subira de nouvelles évolutions importantes, quant à sa conception, quant à sa technique, et quant aux matériaux dont il est fait. L'évolution prochaine se fera surtout dans l'usage même du traîneau à chiens qui doit affronter, depuis 1963 ou 1964, des concurrents mécaniques.

Une invention nouvelle des usines Bombardier, de Valcourt dans le Québec, le *skidoo* (traîneau à un ou deux skis et à traction arrière par une chenille simple ou double) peut être considéré comme un concurrent très sérieux pour le traîneau à chiens ; en effet, à Maricourt, en 1963, la mission catholique possédait le seul véhicule du genre depuis 1962 ; à Koartac, deux Esquimaux ont commandé et reçu à l'été 1963, deux de ces petits traîneaux passe-partout ; à Povungnituc, des Esquimaux en ont aussi commandé et reçu un à l'été 1963, et à Fort-Chimo, deux Esquimaux possèdent



déjà un traîneau de ce type. L'évolution a, cependant, été très rapide : à l'automne 1964, trois Esquimaux de Maricourt ont acheté un traîneau mécanique et trois autres à l'automne 1965 ; il y a donc maintenant (hiver 1966) six Esquimaux de Maricourt qui possèdent un traîneau mécanique de même que trois Blancs.

À Koartac, comme à Povungnituc et à Maricourt, les missions ont été les premières, en 1962, à posséder un traîneau mécanique, ce qui a donné aux Esquimaux l'idée d'en acquérir un. Les premiers traîneaux mécaniques commandés à l'intention des Esquimaux l'ont d'ailleurs été par l'intermédiaire des missionnaires eux-mêmes ; ce sont maintenant les coopératives ou les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui se chargent de ce travail.

Il n'y a encore que quelques dizaines de traîneaux à moteur au Nouveau-Québec, mais en raison de la modicité relative de leur prix, en raison aussi de leur légèreté, de leur mobilité, de leur rayon d'action et du terrain souvent très facile d'accès au Nouveau-Québec dans les régions de toundra surtout, il est à se demander si ceux-ci ne viendront pas remplacer partiellement et même totalement le traîneau à chiens dans certaines régions. Quels que soient, cependant, les avantages de ces traîneaux, ils demeurent toujours à la merci d'une panne de moteur, ce qui peut être d'une gravité extrême, si cet accident survient à grande distance du point de départ ; en outre, la consommation du traîneau à moteur en carburant constituera rapidement des frais assez lourds pour les Esquimaux, surtout lorsque le prix des peaux est peu élevé ; enfin, la masse compacte du traîneau à moteur ne permet pas de le faire circuler sur de la glace de mer de quelques centimètres d'épaisseur sans un risque certain d'enfoncement ; il aura, en outre, de la difficulté à passer par-dessus les crevasses assez larges et, à certains endroits, à traverser les glaces chahutées et bousculées de la zone de balancement des marées.

Au total, le danger de remplacement du traîneau à chiens par le traîneau mécanique est peut-être moins grand que l'on pense, car l'Esquimau, avec le solide jugement et l'intelligence qu'on lui connaît, saura vite discerner lequel des deux traîneaux est le plus pratique. Il se peut que ce soit l'un, dans certaines régions, et l'autre dans d'autres régions, ou l'un pour certains usages, et l'autre pour certains types d'emplois.

Le kayak, à l'instar du traîneau à chiens, avait, à l'origine, une armature en os de baleine ou d'autres animaux marins ; ce temps est maintenant révolu et son armature, comme celle du traîneau, à l'heure actuelle, est en bois. Les différentes pièces de l'armature sont clouées les unes aux autres.

À part ce changement du matériau, le kayak ne semble pas avoir subi d'autres modifications : il est toujours recouvert de peaux de phoque cousues et sa forme est demeurée la même qu'autrefois.

Si le kayak lui-même a subi relativement peu d'évolution dans sa forme et dans sa technique de construction, sinon dans le matériau, il n'est plus, et de loin, la seule embarcation en pays esquimau.

Les Esquimaux de Maricourt possèdent plusieurs embarcations non pontées, dont surtout des canots à poupe carrée ; quelques-uns se sont même fait des canots légers en contreplaqué acheté à la mission ou à la Compagnie de la Baie d'Hudson, ces canots légers étant destinés à remplacer le kayak. Ces embarcations à la plupart desquelles il est possible de fixer un moteur en poupe peuvent difficilement dépasser le fjord de Maricourt, sauf par beau temps, ou le voisinage immédiat des rives, en raison des dangers que présentent les vents, les marées et aussi les glaces du détroit d'Hudson. Une chose demeure certaine : à Maricourt, en 1963, aucun kayak n'a été construit, mais deux embarcations en contreplaqué l'ont été, et une embarcation à moteur a été achetée. C'est à l'été 1963 que le dernier kayak a été recouvert d'une peau neuve. Il existait alors, à Maricourt, quatre kayaks ; en 1965, il n'en reste plus que deux. Il est à noter, chose importante entre toutes, que Maricourt semble être le dernier poste du détroit d'Hudson à posséder encore des kayaks en activité. Un Esquimau de Fort-Chimo possédait encore un kayak au début de 1966 ; quelques-uns existent à Inoucdjouac et au Poste-de-la-Baleine.

Il n'y a, à Maricourt, que deux bateaux pontés à moteur fixe d'une puissance de 5 à 6 cv. Ce type de bateau sera, semble-t-il, toujours en minorité dans les postes esquimaux, en raison de son prix de revient trop élevé et des frais d'opération trop lourds par rapport à son rendement.

Pour autant qu'il soit possible de prévoir l'avenir, il semble que l'utilisation la plus rationnelle de ces bateaux pontés et à moteurs fixes, serait dans le cadre de la formule coopérative : le coût d'achat



et les frais seraient partagés et les services rendus, par une utilisation plus intensive, deviendraient proportionnels aux frais encourus. Ces bateaux coopératifs pourraient servir, entre autres, avec succès, à la chasse au béluga et au morse. En 1964, la coopérative esquimaude de Povungnituc s'est ralliée à cette solution en achetant l'ancien bateau de la mission de Maricourt, le Sainte-Marie, un navire de 20 tonnes et d'une puissance de 85 cv.

Au total, il appert que les embarcations de fabrication blanche feront une concurrence de plus en plus serrée au kayak, au point de mettre son existence même en danger à Maricourt, sans compter qu'elles ont déjà éliminé le kayak des autres postes du Nouveau-Québec.

Il découle de ce qui précède que le danger, pour le kayak, ne réside pas dans la transformation de sa technique de construction, mais bien dans la substitution pure et simple d'embarcations fabriquées dans les villes et achetées dans les postes du Nouveau-Québec ou d'embarcations construites en contreplaqué.

*Alimentation.* — Les contacts avec les Blancs et notamment avec les navigateurs, avec les représentants des comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson et avec ceux de la Compagnie Revillon et Frères, au cours du premier tiers du XX<sup>ième</sup> siècle, ont, depuis assez longtemps, c'est-à-dire depuis un siècle et même davantage à certains endroits comme à Fort-Chimo ou à Port-Nouveau-Québec, introduit des denrées de tradition blanche chez les Esquimaux, denrées qui leur sont maintenant aussi indispensables qu'aux Blancs eux-mêmes.

Parmi ces denrées, il faut compter tout d'abord le thé et le sucre qui sont complémentaires (les Esquimaux sont probablement parmi les plus grands buveurs de thé au monde). Il y a, en outre, trois autres produits complémentaires : le saindoux, le levain (poudre à pâte) et la farine qui sont les trois éléments constitutifs de la *banique*, le pain esquimau. Il faut ajouter également le lait en poudre qui est devenu très populaire et qui a été adopté pour tous les enfants en nourrice ; les adultes en ajoutent quelquefois au thé. Le café est connu et vendu, mais peu apprécié en général. Les six aliments précités font maintenant partie intégrante du régime alimentaire des Esquimaux de Maricourt et du Nouveau-Québec, et aussi, en général, de ceux de l'Arctique canadien.

D'autres aliments viennent s'ajouter à ces premiers, tel le sel qu'on incorpore presque toujours à la *banique* qui comporte aussi, quelquefois, des raisins secs, tels aussi le beurre, les biscuits mate-lots, la confiture, la mélasse, le miel et diverses viandes en conserve dont la plus appréciée, et avec raison car c'est la seule qui ne gèle pas, est le bœuf salé (*corned beef*).

Il est opportun de signaler que le café et les céréales ne jouissent que d'une faveur médiocre auprès des Esquimaux. En revanche, le chocolat et les bonbons, sous toutes leurs formes, et aussi la gomme à mâcher sont très populaires.

On remarquera que les fruits, à l'exception des raisins secs qui entrent dans la *banique*, sont réduits aux poires, aux pêches et aux dattes en conserve. Les fruits frais importés sont absents, à l'exception des pommes que la Compagnie de la Baie d'Hudson a commencé de vendre à l'été 1964. Les fruits en conserve sont consommés exceptionnellement, mais la Compagnie de la Baie d'Hudson vend cependant des jus de fruits. Quant aux légumes, la situation est beaucoup plus simple : aucun légume frais ou en conserve n'a été mis en vente, en 1963, par la Compagnie de la Baie d'Hudson de Maricourt, sauf pour une cinquantaine de livres de pommes de terre, dont les quelques Blancs de l'endroit se sont portés acquéreurs.

Signalons qu'en été, les Esquimaux ont l'occasion d'acheter à 20 cents la canette, des eaux gazeuses dont ils raffolent. Moins d'un mois après l'escale du navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le *Pierre-Radisson*, à l'été 1963, il ne restait plus d'eaux gazeuses en vente, à Maricourt.

Il n'y a pas eu de boisson alcoolique consommée par les Esquimaux de Maricourt ; depuis 1963 ou 1964, certains ont pris l'habitude de faire fermenter des raisins secs ou des figues sèches pour en tirer une espèce de boisson dont la teneur en alcool est relativement peu élevée. Cette fabrication de boisson à l'échelle locale n'a pas encore causé de troubles sociaux à Maricourt, mais laisse entrevoir certains problèmes pour l'avenir.

Il est avéré qu'à l'heure actuelle aucun Blanc ne fournit ou ne commande d'alcool ou de bière à l'intention des Esquimaux de Maricourt et que ceux-ci n'en font pas venir par la poste. Il est, en outre, à souligner que les Blancs, qui sont à Maricourt, donnent le bon exemple à cet égard.

Malgré les apports précités des Blancs à l'alimentation esquimaude, celle-ci demeure toujours à base carnée (phoque commun et barbu surtout), tant à Maricourt que dans la plupart des autres postes esquimaux (sauf à Fort-Chimo et peut-être au Poste-de-la-Baleine). Selon les saisons, la viande de phoque est complétée à l'occasion par du béluga et du morse en été et à l'automne, par du poisson, à l'automne surtout, par du renard en hiver, par de la perdrix blanche (lagopède des saules et lagopède des rochers) en automne et au printemps, par des oies blanches et bleues et par des bernaches canadiennes, de même que par des canards eiders ou noirs au printemps, ainsi que par les œufs de ces oiseaux dont les Esquimaux sont, avec raison, extrêmement friands. En résumé, tout ce qui vit et peut être tué est mangé par les Esquimaux, à l'exception du chien, du corbeau, des oiseaux minuscules et aussi des goélands.

À ces divers gibiers et poissons, s'ajoutent les moules que l'on va recueillir à marée basse et surtout aux marées de morte eau, en été et en automne, et même, en hiver, sous la glace, lors des très basses mers, alors que la glace en reposant sur les rochers, laisse un espace suffisant pour pénétrer sous celle-ci. À l'automne, on cueille pour consommation immédiate des petites baies rouges. Dans le domaine végétal, les Esquimaux consomment également des algues et des racines, au printemps, en été et en automne surtout, de même que des chatons de saules, au printemps, et de l'oseille sauvage.

Au mois d'août, dans les environs de Maricourt, il y a abondance de champignons qui ne sont consommés ni par les Esquimaux, ni même, d'une façon générale, par les Blancs ou par les missionnaires. Il y aurait sûrement intérêt à intensifier la cueillette des champignons et à les mieux faire connaître ; en ce qui concerne ces derniers, cependant, il serait préférable qu'un botaniste vienne, durant la période appropriée, indiquer aux Esquimaux et aux Blancs de l'endroit comment reconnaître les champignons comestibles, de ceux qui sont insipides les vénéneux n'existant pas d'après les spécialistes dans les régions arctiques ou subarctiques. Ce spécialiste pourrait aussi indiquer comment apprêter les champignons comestibles.

Pour ce qui est de la préparation des aliments, on peut retenir ce qui suit. Les Esquimaux mangent la viande crue ou bouillie, en général, sans condiment autre que le sel, et sans accompagnement autre que de la banique (le pain esquimau ou la galette esquimaude) ou un biscuit matelot avec du thé. Pour faire bouillir la viande, on ne se sert plus du tout depuis 1961 et 1962 de la lampe à l'huile de phoque, mais de réchauds à essence de type Coleman ou autre : il s'agit, là aussi, d'un apport définitif des Blancs ; la banique, dans les camps d'été, est cuite sous un feu de mousse ou de licopodes.

Au total, les Esquimaux de Maricourt ont adopté, depuis plusieurs décennies, six produits alimentaires blancs qui font désormais partie, pour ainsi dire, de leur diète quotidienne : le thé et le sucre, le saindoux, la farine et le levain (poudre à pâte) et enfin le lait, pour les enfants surtout ; quelques autres produits sont quelquefois achetés : confitures, fromage, raisins secs. Les fruits sont encore rares bien que les jus de fruit commencent à être connus et les légumes presque totalement absents de la diète esquimaude. La viande reste donc la base de l'alimentation esquimaude et le restera, sans doute, tant que les Esquimaux demeureront chasseurs. Cependant, une augmentation de leurs revenus et une éducation discrète pourront faire qu'ils complètent leur alimentation par l'achat de fruits et de quelques légumes. L'abaissement probable du prix de ces denrées, grâce aux futures coopératives, constituera un encouragement en ce sens.

Ainsi, tout en conservant une base carnée, l'alimentation des Esquimaux de Maricourt et des autres postes du Nouveau-Québec pourrait être améliorée et diversifiée avec le temps.

*Habitation.* — Les organismes d'État (ministère du Nord canadien, notamment) qui s'occupent des Esquimaux ont constaté que ceux-ci étaient mal logés, dans leurs iglous, en hiver, et dans leurs tentes, en été. Ils ont donc décidé de construire, à partir de 1961, à Maricourt, à Ivugivic et à Koartac, et quelques années plus tôt, ailleurs, des maisons constituées d'éléments en contreplaqué, apportés par bateau et assemblés sur place par des ouvriers blancs. Maricourt comptait, à l'été 1963 et à l'été 1965, trois maisons à toit à deux versants à pente très faible (ce modèle est, aujourd'hui, tombé en désuétude), et 9 maisons à toit absolument horizontal, qui est

le modèle maintenant le plus répandu au Nouveau-Québec. (Dimensions 25 x 16 pieds). Chaque Esquimau doit payer un loyer mensuel minime pour sa maison.

Nous examinerons maintenant de plus près la maison du type le plus répandu, de même que son ameublement.

L'orientation sud-est-nord-ouest des maisons de Maricourt avec la porte au sud-est est acceptable. Cependant, l'orientation au nord-est de la seule grande fenêtre de la maison est absolument indéfendable, d'une part, parce qu'il n'y entre jamais de soleil, sauf de biais, tôt le matin et, d'autre part, parce que la porte intérieure, en s'ouvrant, bouche les deux tiers de la fenêtre. Il est donc impossible, pour qui que ce soit, de s'installer contre la fenêtre pour y travailler, en raison des courants d'air glacés et du va-et-vient provenant de la porte d'entrée. La solution la plus logique et la plus pratique aurait été tout simplement d'encastrer la fenêtre dans le mur opposé orienté au sud-ouest ; il y aurait, de la sorte, du soleil à profusion les jours de beau temps et un éclairage assuré durant une bonne partie de la journée. Une table pourrait alors être disposée contre la fenêtre à l'abri des courants d'air et hors de l'axe de l'entrée. Cela impliquerait, évidemment, le déplacement de la cuisinière contre le mur orienté au nord-est qui serait sans fenêtre.

Ces maisons possèdent deux autres fenêtres. Ce sont des parallélogrammes allongés et étroits disposés horizontalement à la partie supérieure du mur immédiatement sous le plafond, si bien que ces espèces de lucarnes allongées ne permettent pas de voir à l'extérieur et ne laissent entrer que peu de lumière. Une de ces lucarnes est située sur la façade avant de la maison, orientée au sud-est, mais elle donne dans la salle de bains, inutilisée à toutes fins pratiques, et n'éclaire que cette pièce ; la deuxième est percée tout à fait à l'arrière au niveau du plafond de la maison dans le mur orienté au sud-ouest, et elle donne dans la partie de la maison où se trouvent les lits. Ajoutons un carreau de ventilation en bois, qui s'ouvre de l'intérieur, à la partie supérieure du mur orienté au sud-ouest.

Le toit plat de ces maisons présente un grave inconvénient car il coule abondamment à la fonte des neiges et lors des fortes pluies.

Le plan de l'intérieur de la maison est très simple. L'avant est divisé en deux : d'un côté, le porche d'entrée, de l'autre, la salle de bains qui sert surtout de pièce de débarras. Le reste de la maison

est constitué d'une grande salle sans division. Il arrive, cependant, que quelques familles posent une cloison de cartonnage pour isoler, relativement, la partie réservée aux lits qui est toujours au fond de la maison.

Au sujet de l'ameublement, il faut distinguer celui qui est fourni avec la maison de celui qui est fabriqué ou acheté par les habitants de la maison. Au chapitre de l'ameublement fourni avec la maison, on peut compter les éléments suivants :

— dans la salle de bains, il y a une baignoire qui ne sert jamais, d'une part, parce qu'il n'y a pas d'eau courante dans la maison et qu'il faudrait y transporter à la main une grande quantité d'eau en été, et que, d'autre part, en hiver, il faudrait faire fondre la neige en plus de la transporter, ceci sans compter que l'usage du bain n'est pas dans la tradition esquimaude. La baignoire est utilisée comme réceptacle à provisions ou comme fourre-tout ;

— il y a aussi un seau hygiénique sur lequel est disposé un siège et auquel est branché un tuyau d'aération en tôle. Il semble bien également que le seau hygiénique ne serve pas très souvent dans la plupart des maisons, sinon dans toutes.

Dans la grande pièce de la maison, on trouve ce qui suit :

— une cuve d'environ neuf pieds cubes disposée sur une table basse pour recueillir l'eau nécessaire aux besoins de la maison ; cette cuve n'est pas utilisée régulièrement dans toutes les familles, puisque plusieurs préfèrent s'approvisionner en eau au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir, plutôt que de se constituer des réserves ;

— une cuisinière à l'huile de marque Findlay, à plaque chauffante avec fourneau et réservoir spécial pour conserver l'eau chaude ;

— un réservoir pour l'huile à chauffage d'une capacité de 5 gallons, à écoulement automatique, branché sur la cuisinière et alimentant celle-ci par gravité ;

— une table-armoires de cuisine composée d'une table, dont le centre est occupé par un évier ; il n'y a pas l'eau courante cependant. Immédiatement sous la surface de la table, il y a un tiroir à chaque extrémité. Au-dessous des tiroirs et de l'évier, se trouvent trois armoires à portes à un battant, munies chacune de trois tablettes. Cette table-armoires est, en général, disposée à côté de la cuisinière le long du mur opposé à celui qui est percé d'une fenêtre.



L'ameublement personnel acheté ou fabriqué comprend les meubles et les objets suivants :

— lits : chaque famille dispose, en général, de deux à trois lits dans lesquels on couche parfois à plusieurs. Le bâti des lits est, sauf exception, de fabrication domestique et on se sert de bois et de planches d'emballage pour le fabriquer. Le sommier véritable n'existant pas, on cloue sur les quatre membres du cadre, un treillis de bandes métalliques ayant servi aux emballages, bien que certains lits n'aient qu'un fond de planches. Les matelas \*<sup>8</sup> commencent à être connus dans quelques familles ; dans d'autres, on dispose simplement des couvertures et des peaux ou de vieux vêtements sur le fond du lit en guise de matelas ;

— un sac de couchage \* ou des couvertures \* de laine font office de couverture et les vêtements de la journée (*atigi, silapak*) roulés en boule servent d'oreillers. Les draps et les oreillers véritables ne font cependant que commencer à être connus et utilisés ;

— chaises : c'est un meuble extrêmement rare dans les maisons esquimaudes. On s'assied surtout au bord des lits ou par terre, pour exécuter différents travaux : dépeçage de la viande, dégraissage des peaux, sculpture, couture ;

— bancs : quelques maisons ont un banc pour deux ou trois personnes ;

— table : plusieurs maisons possèdent une table carrée qui a été fabriquée à l'école par les garçons, en guise de travaux pratiques, de menuiserie, en 1963.

En plus des quelques meubles mentionnés, on trouve les accessoires ménagers suivants, dans la plupart des maisons :

— 1 machine à coudre \* : toutes les familles en possèdent une de marque Singer, de modèle portatif et actionnée à la main ; tout le travail se fait par terre, la machine étant posée sur le plancher : elle sert à confectionner presque tous les vêtements, de même que les tentes et les harnais à chiens ;

— 1 ou 2 réchauds à alcool \* qui sont, soit du modèle à 2 feux, soit du modèle à 1 feu ; comme la cuisinière dépense trop d'huile, ces réchauds sont très souvent employés pour faire le thé ou pour la cuisson de la banique. Quand les Esquimaux vont à la chasse,

---

8. Les objets affectés d'une astérisque (\*) sont vendus par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

ils emploient toujours ce type de réchaud, l'usage de la lampe de pierre étant abandonné depuis 1961 et 1962. Le réchaud est presque toujours disposé à terre ;

— 1 ou 2 cuvettes \* en métal ou en plastique qui sont utilisées indifféremment pour la lessive, pour la préparation des aliments, ou pour les usages les plus divers ;

— 1 ou 2 seaux \* pour l'eau, en plastique ou en métal ;

— 1 ou 2 récipients \* pour le mazout ou l'essence ;

— 1 planche pour l'assouplissement des bottes : il s'agit simplement d'une planche au bout arrondi reposant sur un pied en T ; la botte est introduite dans la planche et l'intérieur de la botte est frotté sur ce bout arrondi pour l'assouplir lorsqu'elle est devenue trop sèche ;

— 1 ou 2 planches pour dégraisser les peaux de phoque ; il s'agit d'une planche assez large (10 pouces environ) à laquelle est clouée une autre à angle droit de façon à ce que la planche principale reposant à terre fasse un angle de 20° à 45° avec le plancher (c'est la position la plus commode pour travailler la peau sur la planche). Il ne s'agit souvent que de deux côtés de boîtes ;

— 1 ou 2 valises \* : c'est surtout le cas de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont été dans le Sud, à l'hôpital, par exemple ;

— 1 radio à piles \* : c'est le seul modèle en cours, puisque, à Maricourt, les Esquimaux n'avaient pas l'électricité jusqu'en 1966 ; presque toutes les familles en possèdent un ;

— 1 tourne-disques à manivelle ou à piles \* : à peu près le tiers des familles en possèdent un. Les disques sont vendus par la Compagnie de la Baie d'Hudson et consistent essentiellement en chansons de cow-boys ; quelques Esquimaux se font, cependant, venir des disques par commande postale ;

— 1 accordéon \* : deux familles seulement en possèdent.

Il est à noter qu'il y a très peu de maisons ayant des rideaux aux fenêtres.

On aura remarqué que la Compagnie de la Baie d'Hudson de Maricourt vend quelques articles ménagers, mais aucun meuble, sauf quelques matelas et des sommiers (trois de chaque sorte reçus à l'été 1963).



En raison de cela, et aussi de l'habitude, tout le travail se fait à terre : couture, dégraissage de peaux, etc. Le thé et la banique sont faits sur les réchauds disposés à terre et on mange par terre ou quelquefois assis au bord des lits.

Il est à noter qu'à l'été 1963, alors que toutes les familles ont déménagé sous la tente à Maricourt même, (on n'emporte dans celle-ci que les accessoires ménagers et les bâtis de lits) à l'été 1965, cinq ou six seulement des familles de Maricourt ont vécu sous la tente à Maricourt même.

Dans les campements éloignés de Maricourt (camps du Sud), où la plupart des familles déménagent soit du début de mai jusqu'en juillet, on vit sous la tente : on couche au niveau du sol au fond de la tente dans un espace en demi-cercle recouvert de nattes de branches, et de couvertures. Pendant le jour, on s'assoit, on mange et on travaille (travaux féminins surtout) au bord de cette espèce de plateforme ; les jeunes enfants jouent ou dorment à l'intérieur de cet espace. Dans les tentes, comme dans les maisons, les vêtements sont placés pêle-mêle dans des boîtes à thé (de 9 pieds cubes environ) avec couverture circulaire sur le dessus, ou encore sur les lits où ils servent de matelas et d'oreillers, quand ils ne sont pas portés.

Il est, enfin, à préciser que dans une seule tente de Maricourt, durant l'été 1963, on a apporté le seau hygiénique et que celui-ci a servi à une toute autre fin (conservation de l'eau potable) que celle à laquelle il est destiné en principe.

La raison pour laquelle les Esquimaux préfèrent la tente à leur maison, en été est tout simplement que la tente est claire et aérée alors que la maison ne l'est pas. On peut même dire que, conçue comme elle l'a été (par les Blancs ne connaissant probablement pas ou très mal, la vie esquimaude), cette maison est malsaine, parce que sans aération suffisante, et déprimante à habiter en été parce que sans éclairage suffisant. Aussi, est-ce avec raison, que les Esquimaux s'empressent, dès le début de juin ou à la mi-juin, selon les endroits, de désertier leur maison pour la tente, pour s'en aller vers les camps.

Pour pallier un peu ces lacunes, deux corrections à la maison esquimaude s'imposent de façon immédiate : orienter au soleil la seule grande fenêtre de la maison qui s'ouvre au nord-est, actuelle-

ment, et donner une couche de peinture blanche à l'intérieur des maisons pour les rendre plus claires.

*Emploi et notion du temps.* — Avant l'arrivée des Blancs, la vie des Esquimaux était rythmée par les impératifs de la chasse, comme elle l'est toujours aujourd'hui sauf exception : l'hiver était le temps de la chasse au phoque et au renard, ou au caribou dans certains postes ; l'été et l'automne étaient le temps de la pêche et de la chasse au phoque et aussi au béluga et au morse.

Hors de cela, l'emploi du temps n'était marqué d'aucune fête annuelle ou cyclique. Toutes les divisions artificielles du temps créées par l'homme, de même que la semaine, d'origine divine, étaient inconnues des Esquimaux.

Ils avaient et ont, comme tous les peuples de la terre, la notion de jour solaire, du mois lunaire, appelé logiquement lune (*tarkrek*), et la notion d'année, appelée hiver (*uqqio*), parce que c'est, évidemment, la saison la plus longue et la plus dure, la plus marquante dans leur vie. Ils ne possédaient aucun instrument, ni sablier, ni cadran solaire, pour connaître le temps.

Les missionnaires blancs, anglicans comme catholiques, dès qu'ils en eurent converti en nombre suffisant ont introduit la notion de semaine, par la célébration hebdomadaire du dimanche. Cette célébration a inscrit un certain changement dans leurs habitudes de chasse, surtout dans les camps ou dans les postes plus ou moins sédentarisés comme Maricourt. En effet, les missionnaires, tant protestants que catholiques, ont demandé aux Esquimaux non seulement de célébrer le dimanche en assistant à la messe ou à l'office, mais en ne chassant pas ce jour-là. On leur demande même de ne pas tirer, si un animal se présente, par hasard, devant le chasseur.

Pour les catholiques, en raison de l'obligation de la messe, le dimanche est véritablement devenu le centre de la semaine et l'organisation d'activités, chasse, pêche, travaux divers, se fait en fonction du dimanche. Ainsi, on partira pour la chasse le lundi pour revenir le vendredi ou le samedi. Avec le dimanche, on a donc introduit tout le cycle liturgique chrétien, avec les points culminants que sont les grandes fêtes de Noël et de Pâques, mais surtout du point de vue de la vie courante, une césure à intervalles de 7 jours qui était autrefois inconnue.

Les subdivisions de la journée en heures et en minutes sont passées dans la vie courante pour deux choses surtout : l'heure des offices religieux annoncés par la cloche, pour les catholiques, et pour l'école. Dans la plupart des familles, il y a une horloge ou une montre, mais ce ne sont pas ces instruments qui, comme pour les Blancs, règlent en quelque sorte le temps de manger ou de telle autre activité. Les départs et les retours de la chasse, en été, sont essentiellement fixés, imposés même, par les impératifs physiques qui, par définition, sont très mouvants comme : l'heure des hautes et des basses mers. Ceci est en raison de l'amplitude des marées et de l'importance en largeur de la zone de balancement des marées : alors que dans une ville, on dira nous partirons à 8 heures, on dira, à Maricourt ou au Nouveau-Québec en général, nous partirons à marée haute (à quelqu'heure que ce soit) ou quand il fera beau, après la tempête ; en hiver on voyagera par beau temps ainsi que le commande la logique.

Dans les postes où il y a plusieurs employés esquimaux, la notion du travail à des heures précises a été imposée de façon assez rigoureuse par les patrons blancs : les Esquimaux ne s'y adaptent que par nécessité et, en quelque sorte, contre leur gré ; c'est le cas à Fort-Chimo, au Poste-de-la-Baleine, à Saglouc, et à Maricourt, pour seulement 3 employés.

*Loisirs et divertissements.* — Le tabac, sous toutes ses formes, est un des premiers divertissements qui ait été apporté aux Esquimaux par les Blancs qui, eux-mêmes, l'avaient reçu des Indiens. Le tabac a été, dès le début des contacts avec les Blancs, un des principaux objets de troc et aujourd'hui encore, le tabac est un des plus importants articles de vente aux divers comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Maricourt et aussi dans les autres postes du Nouveau-Québec.

À Maricourt même, il se vendait, en 1963, 5 marques de cigarettes, 3 marques de tabac à cigarettes et 2 sortes de tabac à pipe. Les variétés de tabac, en vérité, sont évidemment moins nombreuses que dans les grands centres, mais cela ne gêne pas la vente. En effet, tous les Esquimaux de Maricourt sans aucune exception, hommes et femmes, à partir de 16 ou 17 ans, fument la cigarette, plutôt la cigarette roulée, plus économique ; plusieurs hommes fument la pipe et aussi quelques femmes, mais il y avait, cependant,

plus de femmes à fumer la pipe autrefois. Il y a quelques décennies, le tabac à priser a été populaire, mais il n'y a plus, maintenant, aucun Esquimau de Maricourt à priser ; il reste toutefois quelques vieux à le faire dans certains postes du Nouveau-Québec.

Les loisirs, chez les Esquimaux, au sens où l'entendent les Blancs, se résument à peu de choses. Le plus grand divertissement et surtout celui qui se pratique le plus chez les Esquimaux, c'est de faire des visites et de causer longuement les uns chez les autres. Un des seuls jeux proprement esquimau ou, tout au moins, qui existait avant l'arrivée des Blancs est le jeu de la ficelle avec motifs innombrables et souvent assez compliqués que font, avec leurs deux mains, adultes et enfants, au moyen d'une corde dont les deux extrémités sont attachées ensemble : ce jeu se perd rapidement et il semble qu'en 1963 et en 1965, il n'y avait plus qu'une minorité à le pratiquer.

Les Esquimaux ne semblent avoir aucune tradition musicale propre, ni aucun instrument de musique, ni aucune tradition orale développée de contes et de légendes. La tradition écrite n'existe pas non plus, puisque le syllabique n'a été créé et répandu qu'à la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle. Il vaut tout de même la peine de souligner, à Maricourt, l'existence, phénomène assez inusité, d'une Esquimaude du nom de Mitiardjuk, qui, spontanément, s'est mise à écrire sur la vie esquimaude actuelle ou d'un passé récent du poste de Maricourt.

Qu'est-ce que les Blancs ont apporté de nouveau dans le domaine des divertissements ? La mission catholique de Maricourt et, aussi, de tous les autres endroits où il y a une mission catholique, a mis à la disposition des Indiens ou des Esquimaux, selon le cas, une salle de visite (*pularviq*) dotée de bancs ou d'une table où les Esquimaux peuvent venir se chauffer ou causer à leur guise. Le *pularviq* est donc devenu dans les petites missions comme Maricourt, et surtout en hiver, le véritable centre social du poste. Les cartes à jouer sont un autre apport des Blancs, sans doute un des premiers avec le tabac, au domaine des divertissements. Les Esquimaux de Maricourt viennent jouer tous les soirs d'automne ou d'hiver au *pularviq* de la mission à un jeu qui semble être de création esquimaude, et dont les parties ne durent que trois ou quatre minutes, ce qui permet l'addition ou le retrait d'un ou de plusieurs

joueurs, le nombre de ceux-ci pouvant aller jusqu'à 15 ou 20. L'enjeu, pour chaque partie, est d'une à cinq balles ou l'équivalent en tabac à fumer ou en cigarettes. Depuis l'introduction de l'argent en numéraire on a commencé à mettre des enjeux en pièces de 10 ou 25 cents. Les dames, le jeu de parchési et aussi le monopoly sont assez populaires, mais moins que les cartes.

Un des divertissements blancs le plus apprécié des Esquimaux est le cinéma : les longs métrages sont beaucoup plus goûtés que les sujets courts. Cependant, en raison du prix de location des longs métrages et de la difficulté des transports aériens, les Esquimaux ont très rarement eu l'occasion d'en voir à Maricourt (jusqu'en 1964) et, en général, dans les petits postes. Les brise-glaces de passage, de trois à cinq fois par été, prêtent et prêtaient toutefois volontiers un ou deux films à l'intention des Esquimaux, durant le temps de leur escale à Maricourt.

Le ministère du Nord canadien, dès son installation à Maricourt, en 1960, a commencé à faire venir des courts métrages qui ont été projetés par la mission, le dimanche soir jusqu'en 1963. Ces projections étaient gratuites.

De 1961 à 1963, la mission catholique a présenté des vues fixes de la série Tintin et de la série Bambo, commentées en esquimau par un des pères. Ces vues fixes étaient aussi populaires que les séances de sujets courts et de documentaires, parce qu'il s'agissait d'histoires suivies dont les Esquimaux raffolent. Depuis 1964, la mission catholique a loué 10 longs métrages un peu anciens ; les Esquimaux se sont cotisés pour payer la location au coût de 15.00 dollars chacun. Ces films sont projetés à raison d'un par semaine, puis projetés de nouveau une fois la série complète épuisée.

Comme l'Esquimau gagne sa vie au grand air, il n'y a pas à s'étonner de ce que les sports, en tant que tels, tiennent très peu de place dans sa vie. À Maricourt, le seul sport pratiqué, est le baseball : il se joue sans organisation spéciale et sans division en équipes définies.

Toutefois, dans certains postes, comme Fort-Chimo, les Blancs organisent, au cours de certains étés, le baseball avec un horaire de joutes régulières ; ils ont aussi organisé une patinoire et des équipes de hockey, dont tout l'équipement est fourni aux Esquimaux, qui n'ont pas les moyens de se le procurer.

Quelques mouvements de jeunes ont fait leur apparition au Nouveau-Québec : il y a tout d'abord les scouts qui ont une troupe à Fort-Chimo, à Saglouc et à Fort-Sainte-Foy ; il y a, en outre, un groupe cadet de la Marine à Inoucdjouac, mais il n'y a encore rien de la sorte à Maricourt.

*Noms esquimaux et noms blancs.* — Avant l'arrivée des Blancs et des missionnaires en particulier, les Esquimaux recevaient un nom, lequel était, en fait, un surnom descriptif donné à l'enfant à sa naissance, soit en raison d'une caractéristique propre de l'enfant ou d'une vague ressemblance avec un animal ou une plante, soit encore en souvenir d'un parent défunt de la famille. Le nom de famille était inconnu.

Les surnoms donnés sont exactement de la même veine que les noms de familles français dont plusieurs se retrouvent dans les deux langues : noms de poisson, d'oiseau, de mammifères, qualificatifs descriptifs, comme Legros, Lamontagne, Léger, etc. De plus, on utilisera beaucoup, en milieu esquimau, le nom d'un lien de parenté, non seulement comme en français, mon cousin, ma sœur, etc., mais encore ces noms sont-ils appliqués à contresens, si l'on peut dire, puisque le lien de parenté réel entre l'enfant qui porte le nom et les parents n'a rien à voir avec le nom attribué à l'enfant : ainsi, des enfants sont appelés grand-père, grand-mère ou ma mère ou mon père, selon les circonstances, par leurs parents ; ceci, en plus du nom de baptême chrétien (catholique ou protestant) que chacun a reçu et qui est peu utilisé, en plus aussi de certains noms spéciaux d'amitié qui sont donnés entre amis.

Dès que les missionnaires catholiques et protestants eurent commencé à baptiser, chaque enfant a reçu un nom chrétien : les protestants donnaient et donnent toujours, de préférence, pour les hommes un nom d'apôtre ou nom de personnage de l'Ancien Testament ou du début du Nouveau Testament. Certains de ces noms ne sont, cependant, pas oubliés par les Blancs. Pour les femmes, les noms sont un peu plus variés.

Les catholiques reçoivent des noms du calendrier romain, c'est-à-dire des noms qui se rapprochent un peu plus dans l'ensemble des noms portés au XX<sup>ième</sup> siècle par les Blancs.

Les noms chrétiens ont été donnés dans leurs formes anglaises, par les missionnaires anglicans et dans leur forme française par les



missionnaires catholiques qui sont pour la plupart de langue française. La plupart des prénoms ont pris une teinte esquimaude par l'adjonction d'une terminaison en « sie » ou « see » (prononciation « si ») ou d'une autre terminaison en i à la fin de chaque nom : ainsi Marc, Joseph, Jean, Simon deviennent : Marcussia, Josepi, Joanessi ou Yani, Simoni. (Le j se prononce comme un i ou un y.)

Ces noms chrétiens sont restés inutilisés, un certain temps, par les Esquimaux qui continuaient de porter leurs propres noms esquimaux (noms descriptifs de parentés ou autres). Peu à peu, sous l'impulsion des missionnaires, certains noms chrétiens ont commencé à être utilisés dans leur forme esquimaude, parallèlement toutefois aux noms esquimaux.

À l'intérieur d'un même poste, les noms ne présentaient, en général, aucun problème même s'ils se répétaient d'une famille à l'autre, mais lorsque l'administration a commencé à s'occuper, de façon suivie, de l'ensemble des postes esquimaux, après 1948 notamment, les fonctionnaires, afin d'obvier au problème réel de la répétition des noms esquimaux ou chrétiens d'un poste à l'autre, ont créé un système selon lequel chaque Esquimau est affecté d'un numéro de disque qu'il est censé ajouter à la signature de son nom sur les documents. Les Esquimaux de l'est de l'Arctique se voient affecter la lettre E devant leur numéro.

En 1964, à Maricourt, la situation est la suivante : tous les Esquimaux de cet endroit ont un numéro administratif (numéro de disque) et ont un nom chrétien, puisqu'ils sont tous baptisés. Pour le tiers, environ, des Esquimaux de Maricourt, le nom chrétien, dans sa forme esquimaude, est utilisé couramment ; pour les deux tiers qui restent, c'est le nom esquimau seul qui est utilisé. Cependant, certains Blancs qui veulent forcer l'emploi du nom chrétien anglais utilisent systématiquement et uniquement ce dernier, de telle sorte que plusieurs Esquimaux ont leur nom blanc qui est utilisé par les Blancs seulement et leur nom esquimau utilisé par les Esquimaux seulement.

L'attitude des Blancs est partagée : un des missionnaires de Maricourt, en 1963, croyait qu'il était préférable que les Esquimaux conservassent leurs noms propres, tout simplement en respect pour leurs noms traditionnels ; l'autre missionnaire était d'avis que les

Esquimaux devraient abandonner l'usage de leurs noms en faveur de noms chrétiens.

La tendance, en 1965, est d'aller encore plus loin, puisque l'administration du ministère du Nord canadien et des Ressources a commencé d'imposer des noms de familles dans la plupart des postes du détroit d'Hudson, sinon encore systématiquement. À Maricourt, on procède de la façon suivante : on impose, comme nom de famille, le nom esquimau du chef de famille et, comme prénom, le nom chrétien ou nom de baptême. Dans tous ces changements imposés, le nom esquimau véritable que portent les individus se trouve, à toutes fins pratiques, éliminé. Il s'agit, quand on y pense bien, d'une initiative qui, au nom de la simplification administrative, aboutit à une monstruosité du point de vue social et familial : en supprimant ce qu'il y a de plus intime et personnel chez un individu, c'est-à-dire son nom, pour lui substituer deux noms, celui de baptême qu'il utilise peu ou pas et le nom de famille qui, en aucune façon, lui appartient et n'est pas dans la tradition esquimaude.

*Influence de l'école.* — Les premiers missionnaires anglicans qui ont abordé à Maricourt à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle ont, avec l'évangélisation, apporté aux Esquimaux la connaissance des caractères syllabiques inventés par le pasteur Evans, à l'intention, d'abord, des Cris. C'est ainsi que, de génération en génération, jusqu'en 1936, année de fondation de la mission catholique de Maricourt, les parents avaient transmis à leurs enfants l'enseignement des caractères syllabiques.

Les Esquimaux adultes et adolescents de Maricourt étaient donc, dès le début du XX<sup>ième</sup> siècle, capables de lire et d'écrire, mais en caractères syllabiques seulement, de telle sorte que seuls les livres religieux leur étaient accessibles. Dès l'arrivée des missionnaires Oblats en 1936, ceux-ci ont commencé à enseigner aux enfants la lecture et l'écriture, tant en caractères syllabiques qu'en caractères romains, avec, en outre, des notions d'arithmétique qu'ils ont poussées jusqu'à l'enseignement de l'algèbre, de la géométrie et de l'extraction des racines carrées.

La langue d'enseignement pour toutes les matières était l'esquimau. Les pères y ajoutaient des notions de français et aussi d'anglais dans certaines missions. Les classes se donnaient évidemment à la mission, puisque à l'époque, il n'y avait pas d'autres locaux, excep-



tion faite des bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toutes les habitations étant constituées par l'iglou, en hiver, et la tente, en été.

Cette situation a duré jusqu'à l'automne 1960, alors que le ministère du Nord canadien a décidé d'ouvrir une école qui a été construite au cours de l'été de la même année, comme pour la plupart des autres postes du détroit d'Hudson.

En 1960, les classes ont commencé par la première année, et chaque année, depuis, s'est ajoutée une classe, de sorte que, à l'automne 1965, les élèves entrés à l'école en 1960, commençaient leur cinquième année. Le cours suivi est celui des écoles publiques de l'Ontario et la langue d'enseignement est uniquement l'anglais et la consigne est donnée aux instituteurs de ne pas utiliser l'esquimau et de ne pas tenter de l'apprendre.

La différence fondamentale entre l'enseignement donné par les pères, un peu à la bonne franquette, de 1936 à 1959, et celui qui est donné par le ministère du Nord canadien, à partir de 1960, c'est que la langue d'enseignement est brusquement passée de l'esquimau à l'anglais, sans que les parents n'aient jamais été consultés sur ce changement majeur.

Ainsi, au cours de la première période, les enfants esquimaux recevaient l'enseignement dans la langue de leurs parents, celle qu'ils utilisaient tous les jours ; après 1960, l'enseignement en anglais uniquement a introduit une véritable coupure : il y a, ainsi, des mots, des expressions, des phrases qui sont inculquées en anglais dans le cerveau des enfants et dont ils ne connaissent pas l'équivalent esquimau et quelques-unes de ces expressions s'incorporent déjà à leur langage courant.

On peut donc observer chez les enfants, quatre ans après l'ouverture de l'école, le début d'altération de la langue esquimaude par l'infiltration de vocables anglais à Maricourt, effet qui est imputable directement et hors de tout doute à l'utilisation de l'anglais comme seule langue d'enseignement.

Cette détérioration ne pourra que s'accroître à mesure qu'augmenteront les années de scolarité unilingue. Outre les effets sur la langue, ce qui est en soi très grave, car la langue d'un peuple est ce qu'il y a de plus profondément personnel, il est à prévoir que la scolarisation aura d'autres effets sur la vie traditionnelle des

Esquimaux de Maricourt. En effet, quand les enfants auront terminé leur cours primaire et auront atteint leur 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année on peut se demander s'ils auront toujours le goût de continuer à chasser le phoque et à prendre le renard au piège.

L'inscription éventuelle des enfants à un pensionnat, comme cela se fait pour les enfants indiens de la baie James, et où toute l'ambiance et l'enseignement sont en langue anglaise, constitue un danger de déracinement encore plus grand pour les enfants esquimaux qui, durant plusieurs mois, sont coupés du milieu esquimaux véritable puisque les enfants se voient à toutes fins pratiques et souvent sous peine de châtement même corporel interdire l'utilisation de leur langue entre eux dans ces pensionnats.

La Direction générale du Nouveau-Québec qui a l'intention, depuis 1962, de prendre en main la responsabilité des écoles esquimaudes, offre au moins la garantie que la base de l'enseignement donné aux Esquimaux sera dans leur langue, avec l'introduction progressive de notions de langue française pour arriver au niveau secondaire, à des cours donnés en français principalement. Il est en outre évident que si plusieurs enfants esquimaux désirent abandonner la chasse, ils ne pourront pas tous, dans le contexte actuel du Nouveau-Québec, se placer dans des villages aussi peu peuplés que ceux du détroit d'Hudson et où il n'y a possibilité que pour 4 ou 5 emplois de type blanc : mécanicien, électricien, garde-malade.

Par la connaissance de l'alphabet romain et d'une langue seconde les enfants esquimaux se trouvent à avoir une ouverture sur le monde des Blancs et, aussi, vers les métiers exercés par ces derniers.

Il est utile de noter que l'on doit au gouvernement du Québec l'initiative d'avoir consulté les parents esquimaux sur la langue d'enseignement dans laquelle ils désiraient que leurs enfants fussent instruits : ces consultations ont eu lieu à Maricourt et à Fort-Chimo, en septembre 1965, et les parents, en grande majorité, ont choisi la langue esquimaude, à la maternelle et en première année. La maternelle de Maricourt avait commencé à l'automne 1963, et les classes de première année à Maricourt et à Fort-Chimo à l'automne 1965. Une troisième maternelle a ouvert ses portes à Povungnituk, en février 1966.

*Influence de la politique.* — Les Esquimaux, en général, n'ont eu leur premier contact avec la politique (au sens très large du mot) qu'en 1953 alors que pour la première fois, ils ont été appelés à voter dans tous les postes du Nouveau-Québec aux élections générales du Canada.

À cette occasion, le parti libéral qui avait donné le droit de vote aux Esquimaux quelques mois plus tôt a fait un effort spécial pour faire imprimer des affiches avec quelques phrases en caractères syllabiques. Par la suite, les Esquimaux ont voté à toutes les élections générales du Canada.

Après la première élection à laquelle ont participé les Esquimaux, aucun parti n'a jamais envoyé de propagande en esquimau et aucun candidat n'est venu expliquer sur place le programme de son parti.

Pour ce qui est des élections du Québec, il n'y a que le poste de Fort-Chimo au Nouveau-Québec esquimau qui, pour la première fois a voté le 21 juin 1960, alors que cet endroit a été considéré comme faisant partie du nouveau comté de Duplessis créé lui-même en 1960. Les Esquimaux de ce poste ont à nouveau voté aux élections du Québec le 14 novembre 1962. Bien que des affiches montrant la photo d'un candidat aient été apposées à Fort-Chimo en 1962, aucun candidat n'est venu, sur place, solliciter l'appui des Esquimaux en sa faveur. En 1960, de la gomme à mâcher avait été distribuée par un des partis politiques en lice, pour se gagner leur vote.

Les Esquimaux de Maricourt ont donc voté 6 fois à des élections du Canada et jamais à des élections du Québec, mais n'ont jamais reçu la visite d'un homme politique ou d'un candidat à des élections, n'ont jamais reçu d'imprimés exposant le programme des divers partis politiques (à l'exception de quelques affiches en 1960) ne reçoivent et ne lisent aucun journal ; les missionnaires ne sont d'ailleurs guère plus informés du point de vue politique en raison principalement de leur isolement ; quant aux instituteurs laïcs ou aux administrateurs du Québec qui se sont succédé à Maricourt depuis 1960, leur statut de fonctionnaire les empêche de parler de politique.

Les Esquimaux des postes isolés comme Maricourt, se voient donc dans l'impossibilité de voter en connaissance de cause et leur

vote, s'il n'est pas influencé indûment, comme c'est le cas à Maricourt, ne peut être donné qu'au hasard ; car ils ne connaissent ni les hommes, ni les partis pour lesquels ils votent, ni les idées qui sont en cause.

Dans ces postes isolés où, à part les fonctionnaires et les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il n'y a pas d'autres Blancs que les missionnaires, il n'y a donc pratiquement que ceux-ci qui puissent procéder aux élections, puisqu'il est interdit aux fonctionnaires de s'en occuper de près ou de loin.

Aucun Esquimau des postes isolés, tout au moins, n'avait encore rempli jusqu'en 1964 de rôle officiel dans les élections, mais d'ici quelques années, cela devrait être possible.

Dans les conditions décrites plus haut le vote esquimau dans un poste comme Maricourt, n'a et ne peut avoir aucune signification véritable : le vote est, semble-t-il donné au hasard et la meilleure preuve de cela, c'est que les majorités de chaque candidat ont été en général à la fois faibles et différentes pour la plupart des postes du Nouveau-Québec.

Dans les circonstances, ce vote au hasard est le plus honnête et le plus franc que puissent donner les Esquimaux. Il est cependant hautement souhaitable que ces élections où le vote n'a aucun sens ne se répètent pas indéfiniment.



Une conclusion essentielle et fondamentale, à cette première partie, se détache de ce qui précède : c'est que l'Esquimau du Nouveau-Québec, dont nous avons étudié l'exemple particulier de Maricourt, ne vit plus en économie fermée et à l'abri de presque toute influence culturelle et sociale des Blancs, comme c'était le cas il y a quelques décennies.

Tous les domaines de la vie esquimaude ont été touchés, modifiés, influencés par les Blancs ; certains sont même menacés.

Heureusement, comme on l'a vu plus haut, l'évolution de la vie esquimaude a été plus influencée dans le domaine matériel que

dans ceux du mode de vie, de la langue et des traditions, tout au moins en 1965.

Il est remarquable et à bien y penser, il est normal de constater qu'à Maricourt les initiatives qui ont été, ou sont, le plus bénéfiques aux Esquimaux, ont été conçues par ceux qui vivent avec eux depuis longtemps, et qui les connaissent à fond parce qu'ils ont appris l'esquimau, parce qu'ils ont choisi de vivre parmi eux : c'est-à-dire les missionnaires Oblats. En voici quelques exemples : la première maison construite à l'intention des Esquimaux de Maricourt, l'a été par les pères de la mission catholique et c'est aussi la seule qui soit salubre et convenablement éclairée du moins jusqu'en 1965 ; au sujet de l'instruction, malgré le manque de locaux, les pères ont été les premiers à respecter la langue esquimaude. Dans le domaine économique, les missionnaires se rendent bien compte que le mode de vie traditionnel fondé sur la pêche et sur la chasse est celui qui offre le plus de garantie pour l'avenir et ils ne songent pas à substituer à un gagne-pain solide des occupations aux revenus aléatoires. C'est ainsi que la sculpture est restée un appoint, sans plus, et les pères de Maricourt ont restreint l'achat de pièces à ceux qui étaient tentés de négliger la chasse pour cette activité.

Si l'on fait des comparaisons pour l'ensemble des postes esquimaux du Nouveau-Québec, il est certain que c'est là où l'évolution a été le moins rapide, c'est-à-dire la mieux assimilée, qu'elle a été la plus heureuse, comme c'est, semble-t-il, le cas à Maricourt.

Il est donc à souhaiter que les changements qui ne manqueront pas de survenir dans l'avenir se fassent par étape, dans le respect des fondements de la vie, de la langue et des traditions esquimaudes du Nouveau-Québec : c'est la très lourde et très grave responsabilité de l'homme blanc et, en particulier, des administrateurs et fonctionnaires, en pays esquimau.

Michel BROCHU, géographe,  
docteur de l'Université de Paris